



Compte-rendu de l'audioconférence DDFIP 77 et organisations syndicales du vendredi 10 avril 2020

Suite aux demandes ou questions des OS :

Situation DDFIP 77 au 09/04/2020 :

20 cas avérés ou suspectés au COVID-19 (9 cas confirmés)

Sur 1433 agents: 498 agents recensés pour des missions prioritaires /235 en télétravail / 250 présents dans les services ;

- 347 travailleurs à domicile, missions prioritaires et non prioritaires/ 11 agents travaillent par Webmail /631 toutes autorisations d'absence confondues.

Plan de continuation d'activité (PCA) : le PCA par service a été transmis aux organisations syndicales ; il s'agit d'un PCA théorique (PCA fourni au Préfet indiquant les missions indispensables « pour la survie » de la DGFIP).

Le PCA va être actualisé avec la mise en place de la campagne d'impôt sur le revenu 2020 car les missions du SIP seront prioritaires et nécessiteront une mobilisation plus importante des agents des SIP . Mais la Direction a précisé qu'elle ne demandera pas à tous les agents de revenir dans les services.

Les agents des SIP « empêchés » pour charge de famille ou pour santé fragile, s'ils sont équipés en télétravail, télétravailleront pour la campagne IR car la mission est prioritaire.

Ordinateurs : 71 ordinateurs ont été demandés mais la Direction en aura 50 : 45 seront pour les SIP, et 5 seront attribués pour des missions ultra prioritaires notamment les trésoreries hospitalières.

La Direction a indiqué qu'une étude est effectuée pour avoir un accès simplifié au portail DGFIP avec un ordinateur personnel.

Préparation de la campagne IR 2020 :

La Direction Générale a annoncé qu'il n'y aura pas de réception du public pendant le confinement. Ainsi, une organisation est prévue sur les points suivants :

- l'accueil téléphonique en présentiel et le déport du téléphone. Le déport est étudié mais l'installation est compliquée. La Direction précise qu'il sera attendu une présence importante des agents dans les services pour répondre au téléphone.
- la gestion d'E-contact.
- l'implantation des collègues en présentiel (répartition des agents au sein d'une marguerite, circulation dans les couloirs,...). Il faudra compter sur un effectif de plus de 5 personnes dans certains services. Une vigilance sera apportée pour le courrier (attendre 24h pour le manipuler).

- Une attention particulière sera apportée pour les collègues se déplaçant en transport en commun : 20 agents sont concernés. Le port du masque et de gants n'est pas généralisé, la Direction propose cependant d'en doter les agents.

Un soutien aux SIP sera apporté par d'autres services (les PCE, les PCRP, les vérificateurs : la Direction a précisé qu'elle mobiliserait «tout le monde »), une formation en ligne (campagne IR) sera accessible sur l'ordinateur privé de l'agent. Il sera envisagé des audioconférences avec des agents qui sont chez eux.

Un recensement des besoins en formation seront évalués.

Frais de repas (agents en présentiel qui n'ont plus de restauration collective suite à la fermeture de ces établissements) : le décret est sorti, la Direction attend la circulaire pour une application locale.

Pour le report des congés (5 jours de congés N-1) : la décision sera prise par la DGFAP. La Direction attend ses consignes.

Interventions de la CGT :

La CGT : le nombre d'ordinateurs pour les SIP est insuffisant. Pour limiter le retour d'agents en présentiel, la fourniture en ordinateurs doit être plus importante.

La Direction : la fourniture de 45 ordinateurs pour les SIP est un acompte. Il y a une urgence pour les trésoreries fragilisées qui ont des opérations comptables à effectuer ; 5 ordinateurs seront donc fournis pour ces services. 20 autres seront attribués plus tard aux SIP, mais le matériel est en provenance de Chine, un délai d'attente est obligatoire pour récupérer le matériel.

Une commande supplémentaire aura lieu pour les SIP et les autres services.

La CGT a rappelé qu'elle a demandé la tenue d'un CHSCT. Par ailleurs, la mise en place de la campagne, sur l'aspect hygiène et sécurité, nécessiterait l'avis du médecin de prévention ; il est demandé que ce dernier participe à l'audioconférence du 16 avril.

La Direction est d'accord pour la participation du médecin de prévention à la prochaine audioconférence ; par contre, la tenue d'un CHSCT n'est pas envisagée.

La CGT : pourquoi faire revenir des agents en présentiel, alors que les cas de Covid augmentent ?

La Direction a estimé qu'il n'y avait pas une forte augmentation des malades. Aucun cas de contamination n'était remonté très récemment. Au sein des services, les mesures ont été prises pour se protéger du virus. Le risque était à l'extérieur, dans les transports, les magasins. Elle a dit vouloir être rigoureuse avec un renforcement des mesures de précaution et avoir un plan précis d'implantation des agents dans les services, les lieux de restauration.

Les agents vont être rappelés dans les services, est-ce qu'il y aura une désinfection régulière (toutes les 2 heures par exemple) des locaux ?

Direction : pour le nettoyage renforcé, il ne sera pas possible de le faire plus de 2 fois par jour. Les services seront équipés de lingettes désinfectantes. Les agents seront amenés à faire une

désinfection de leur outil de travail. La distribution de lingettes a été effectuée à Roissy, Sénart et Fontainebleau . 200 boîtes supplémentaires devront être réceptionnées par la DDFIP au plus tard mardi 14 avril .

La CGT : les agents du SIP de Melun seront-ils amenés à revenir en présentiel car le déport du téléphone semble impossible à mettre en place ?

La Direction : oui. Mais il faudra faire des essais. Si ce n'était pas possible de déporter les communications téléphoniques, elle ne pourra rien faire car elle n'est pas propriétaire du serveur téléphonique (appartient à la Préfecture).

CGT : la Préfecture gère le marché du nettoyage sur la cité, quelles sont les mesures prises en matière de nettoyage ?

Un ménage « renforcé » est également organisé par la Préfecture.

La Direction propose qu'un nettoyage « allégé » soit fait sur les bureaux des agents absents et qu'une pastille de couleur soit apposée sur le bureau de l'agent présent pour signaler au personnel de ménage de faire un nettoyage plus soutenu.

La CGT : rémunération : est-ce que la paye d'avril sera identique à celle de mars sachant que des agents ont eu des prélèvements de grève sur la paye de mars.

La Direction : reconduction de la paye de mars en avril mais la question sera posée au CSRH.

La CGT : un recensement des besoins en formation sera effectué pour les agents des services en soutien aux SIP, or la campagne débute dans 10 jours, n'est-ce pas tard pour former des agents ?

La Direction donne l'exemple des messages E-contact, pour lesquels les vérificateurs pourront répondre sans un besoin de formation ; il suffira de rechercher sur Nausicaa. Elle a profité pour rappeler l'importance d'une équipe SIP (personnel compétent en IR), en présentiel, pour répondre au téléphone.

La CGT : des nouvelles des collègues de Chelles, hospitalisés

La Direction : pas d'information complémentaire.

La Direction propose aux organisations syndicales une audioconférence relative à l'organisation de la campagne IR, jeudi 16 avril, 9H30